



Un paquet de cigarettes sur quatre est acheté à l'étranger

Rubrique : actualités - Date : mercredi 11 janvier 2006

D'après LE PARISIEN « **Un paquet de cigarettes sur quatre est acheté à l'étranger** ». Soulignant que « non seulement les Français fument moins, mais qu'ils achètent de plus en plus leur tabac aux frontières (+ 28% en 2005) », le journal voit comme résultat « un manque à gagner considérable pour les buralistes, l'Etat et la sécurité sociale ». Le quotidien qui affirme que selon les fabricants, les ventes ont chuté de 31,9% depuis octobre 2003, estime que l'objectif du gouvernement était « louable » mais que « revers de la médaille » une part de plus en plus importante des cigarettes fumées en France provient des pays limitrophes (24% des paquets en 2005 contre 18,7% en 2004, selon une étude du fabricant BAT). Notant que depuis 2002, près de 900 bureaux de tabac ont fermé dans les régions frontalières et que les ventes des autres bureaux de tabac de ces régions ont diminué en moyenne de 43,7%, le journal évoque un « chiffre d'affaire en chute libre » pour les buralistes et un « manque à gagner énorme » pour l'Etat et la Sécurité sociale (17% du total des recettes fiscales qui ne rentrent pas dans les caisses publiques) sans compter les 170 millions d'euros que le gouvernement s'est engagé à verser aux buralistes frontaliers jusqu'en 2007. D'après le quotidien, si selon le président de la fédération des buralistes de la région Midi - Pyrénées la loi antitabac espagnole « est porteuse d'espoir » la « véritable bouffée d'oxygène » pour les buralistes viendrait de la hausse des prix du tabac espagnol.